

CNSSAP NEWS

MAGAZINE CNSSAP N°14/ SEPTEMBRE 2021



CNSSAP : LES PREMIERS PAS VERS ISO 37001 !



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES



SOMMAIRE



P.4 LA PROPOSITION DE LOI PORTANT RÉGIME SPÉCIAL DE SÉCURITÉ SOCIALE DES AGENTS PUBLICS DE L'ÉTAT DÉCLARÉE RECEVABLE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE



JEAN-PIERRE LIHAU AU CONTACT DES CLIENTS CNSSAP À LUBUMBASHI, GOMA ET BUKAVU

P.12 CNSSAP : LES PREMIERS PAS VERS ISO 37001 !



P.17 MEILLEUR MANAGER, MEILLEUR AGENT : LE NOUVEL AWARD CNSSAP



P.6 LES ÉTATS FINANCIERS DE LA CNSSAP CERTIFIÉS SANS RÉSERVE POUR LA 4ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE !

CNSSAP : RESTITUTION DE L'ATELIER SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA COUVERTURE DE SÉCURITÉ SOCIALE



P.10



P.14

CONFÉRENCE CNSSAP À L'UNIVERSITÉ DE KIKWIT



P.16

LUBUMBASHI ACCUEILLE L'ENTRETIEN DU MANAGEMENT AVEC LE PERSONNEL



P.18 SPORT FOOTBALL LOISIR: CNSSAP VS RAWBANK

Éditeur responsable
TOMBOLA MUKE, Chargé de mission

Rédacteur en Chef
KANIKI DAN, Chargé de communication

Secrétaire de rédaction
Gloria KUMWIMBA, Conseiller en communication

EDITORIAL

Tombola Muke
Chargé de mission

Comme lors de nos précédentes évasions littéraires, nous n'avons pas tari d'idées en ce 3ème acte de l'exercice 2021. Pour sa quatorzième édition, notre trimestriel revient cette fois sur les avancées notables, juillet-septembre, engrangées sur le piédestal de la lourde charge publique qui nous incombe, et que nous regardons dans le blanc des yeux, avec la détermination de l'amélioration continue, l'armure du système de management de la qualité et désormais, avec le bouclier du système de management anticorruption, SMAC dont les bases ont plus que jamais été posées.

Dans sa vocation nationale, la CNSSAP est allée à la rencontre de la clientèle dans trois grandes provinces de la République, à l'occasion d'une tournée conduite par la Tutelle pour notamment palper du doigt le travail héroïque abattu par nos équipes aux fins fonds des recoins du pays, et à l'occasion le lancement de l'immatriculation dans la ville de Bukavu, dans le Sud-Kivu, effectué.

Ce trimestre a également été celui de l'examen minutieux de nos états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 par la firme PricewaterhouseCoopers (PwC) pour le compte de la publication de leurs résultats dans notre rapport annuel 2020, que nous rendons public imminemment. Occasion de plus de rendre hommage à cette culture chérie au sein de notre institution, que nous consolidons au nom de notre valeur première, la Transparence !

La question de la prise en charge de toutes les catégories assujetties à la CNSSAP suivant le Décret la créant muée en discussion parlementaire a également fait appel à notre haut intérêt, à travers le suivi de la programmation et le débat sur la proposition de Loi portant régime spécial de sécurité sociale des Agents publics de l'Etat. Des échanges qui ont ravivé l'espérance de l'élargissement de la qualité de l'offre des services de la CNSSAP auprès d'un plus large éventail d'utilisateurs, sujet à la demande de ceux-ci.

Dans sa vocation nationale, la CNSSAP est allée à la rencontre de la clientèle dans trois grandes provinces de la République, à l'occasion d'une tournée conduite par la Tutelle pour notamment palper du doigt le travail héroïque abattu par nos équipes aux fins fonds des recoins du pays, et à l'occasion le lancement de l'immatriculation dans la ville de Bukavu, dans le Sud-Kivu, effectué.

Comme le renseignent les traces des pas que nous posons un numéro après un autre, le compte-rendu de nos activités contées dans le CNSSAP News rappelle notre engagement ultime, celui de faire de la CNSSAP une Caisse de référence en Afrique [...], ainsi en éloignant constamment notre destination sans s'en éloigner, nous nous y dirigeons d'un pas ferme. Notre crédo qui demeure la satisfaction complète de nos clients ne peut ainsi nous permettre de nous empêcher de repartir à l'assaut des conquêtes futures tant nos standards nous l'exigent.

N'oubliant cependant guère que notre parcours se jonche du feed-back de nos clients, la CNSSAP demeure non moins attentive à l'écho de ses parties intéressées pertinentes parmi lesquelles figurent nos aimables lecteurs, à travers nos différents canaux de contact officiels.

Bonne lecture !

LA PROPOSITION DE LOI PORTANT RÉGIME SPÉCIAL DE SÉCURITÉ SOCIALE DES AGENTS PUBLICS DE L'ÉTAT DÉCLARÉE RECEVABLE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Après plusieurs reports malgré ses multiples programmations à l'ordre du jour des plénières de l'Assemblée nationale de la session ordinaire de mars 2021, la proposition de « loi portant régime spécial de sécurité sociale des Agents publics de l'Etat » a finalement été soumise au débat général lors de la plénière du jeudi 23 septembre 2021. Il s'agit d'un arriéré législatif qui n'a pu être débattu lors de la session précédente du fait de certaines urgences à caractère politique, comme cela a été rappelé par le rapporteur de la chambre basse du Parlement.

Vu l'importance de cette loi et sur insistance de l'Honorable Député Jacques DJOLI, le sujet s'est vu récupéré en tout début du calendrier de la session de septembre. Dans son exposé des motifs, l'Honorable DJOLI, un des coauteurs de cette loi, est parti du constat que la gestion de la sécurité sociale des Agents publics de l'Etat est actuellement hétérogène, inefficace et obsolète et qu'il faille nécessairement harmoniser cette gestion afin d'assurer une couverture commune pour l'ensemble du personnel public œuvrant sous le même employeur : l'Etat.



Dans son argumentaire, l'exposant a démontré à ses collègues que les défis particulièrement majeurs du système en vigueur appellent au renforcement de l'action de l'Etat par de profondes adaptations et à la mise sur pied d'une législation spécifique, à l'instar de celle des travailleurs du secteur privé. Et cela dans le strict respect des prescrits de l'article 12 de la Constitution du 18 février 2006 suivant lesquels : « Tous les Congolais sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection des lois ».

« A cet effet, la présente loi apparaît donc comme un instrument juridique de rétablissement de l'égalité de protection législative des travailleurs et marque une rupture avec l'inefficacité de la législation en vigueur. Elle trouve son fondement constitutionnel dans les dispositions des articles 34, 122, points 12, 13 et 14, 202, point 36e de la constitution du 18 février 2006. », a avancé l'Honorable DJOLI.

Il a aussi rappelé que dans son objectif, cette loi vise, entre autres, à moderniser la gestion de la sécurité sociale des Agents publics de l'Etat à travers la mise en place d'un régime contributif de sécurité sociale ; normaliser la gestion de la sécurité sociale des Agents publics de l'Etat, en assurant une prise en charge égalitaire par un organisme public unique de gestion de la sécurité sociale. Enfin, elle veut rendre attractive la cessation définitive des services dans le secteur public, etc.



Après sa brillante présentation, plusieurs échos favorables se sont joints à la proposition de loi dont celle de la députée Geneviève INAGOSI, qui a salué l'opportunité de cette loi qui, à son avis, vient soulager et corriger une anomalie désolante caractérisée par le vieillissement de plusieurs Agents publics encore en activité, par crainte de manque de couverture de protection sociale à la retraite.

Dans la foulée, le député Guy MAFUTA a également félicité les initiateurs de la proposition de loi dont il trouve un essor pour des catégories entières d'agents publics sans mesure de protection sociale, en activité ou à la retraite. Il a par ailleurs souhaité la reformulation de la présente loi, au regard de son caractère global en lieu et place des statuts spéciaux, pour chaque corps de métiers de la fonction publique en vigueur jusqu'à aujourd'hui.

Au terme d'un débat houleux, la proposition de loi a été jugée recevable. C'est désormais à la commission socioculturelle de l'Assemblée nationale que revient la tâche d'enrichissement de cette loi. Pour ce faire, elle dispose de 15 jours avant de présenter ses conclusions en plénière.



LES ÉTATS FINANCIERS DE LA CNSSAP CERTIFIÉS SANS RÉSERVE POUR LA 4^{ème} ANNÉE CONSÉCUTIVE !

Comme pour les 3 exercices précédents, les comptes de la CNSSAP arrêtés au 31 décembre 2020 ont été certifiés sans réserve par la firme internationale PricewaterhouseCoopers.

C'est en effet ce 09 septembre 2021 que le rapport d'audit a été adressé officiellement à la CNSSAP.

Il convient de rappeler que dans le cadre de sa transparence légendaire, la CNSSAP s'est toujours soumise à cet exercice par une firme indépendante. Les résultats de ces audits sont non seulement formellement communiqués via les canaux officiels institutionnels, ils sont également couchés sur le rapport annuel, qui plus est, présenté chaque année au public et en libre téléchargement sur le site web de la CNSSAP.

L'ensemble de ces bonnes pratiques cimenter le système de management de la qualité de mise dans la gestion de la CNSSAP, fruit de la réforme de l'administration publique, elles astreignent également l'équipe dirigeante à un pilotage orthodoxe, notamment dans la surveillance journalière des ratios en vue de leur maintien dans les normes.

Pour revenir à la certification des comptes 2020 sans réserve, l'on notera globalement que les indicateurs de pilotage renseignent une stricte observance des normes, en l'occurrence le ratio des charges de fonctionnement par rapport au total des revenus qui se situe à 13,73% alors que la norme le veut inférieur ou égal à 15%. Le ratio des frais du personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement quant à lui, devant se trouver inférieur ou égal à 50%, s'est évalué à 33,6% au cours de l'exercice 2020. Le ratio des réserves pour sa part, qui rapporte le montant des placements au montant des pensions et dont la norme le veut supérieur ou égal à 3 années de couverture se plafonne exponentiellement à 38,39 années. Pour le reste, que ce soit le ratio du résultat net par rapport aux cotisations ou même le ratio d'autosuffisance se sont vus offrir le bon « avec confession » à la suite de ce scan financier annuel.

La CNSSAP s'en sort de nouveau aguerrie à la suite de ces résultats des audits, notamment dans une année où le séisme sanitaire causé par la Covid-19 n'a épargné aucune institution mondiale sujette à un pilotage cartésien. Cela consolide l'exercice des bonnes pratiques qui ont permis d'administrer les grands remèdes aux grands maux rencontrés au fil de cette année particulière.



JEAN-PIERRE LIHAU AU CONTACT DES CLIENTS CNSSAP À LUBUMBASHI, GOMA ET BUKAVU

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction publique, Jean Pierre LIHAU, a conduit, dans la période du 29 août au 07 septembre 2021 une forte délégation, à Lubumbashi, et particulièrement pour s'enquérir du grand travail d'immatriculation abattu par la CNS-SAP Lubumbashi, les conditions de fonctionnement de celle-ci ainsi que pour un entretien en son enceinte avec tous les Chefs de division de la province du Haut-Katanga. Pour les deux autres villes, en l'occurrence, Goma et Bukavu, le patron de la Fonction publique a été également aux échanges avec ses administrés, mais surtout pour lancer l'immatriculation à Bukavu, pour le compte du Sud-Kivu.

Soucieux des détails, Jean-Pierre LIHAU a consacré une bonne poignée de temps, bien après sa visite des installations de l'Agence CNSSAP de Lubumbashi, pour prodiguer de fructueux conseils au personnel de cette agence autour de la qualité d'accueil des agents publics. Pour lui, le premier pas de la réforme constatée par la modernité de ces installations débute par l'accueil, le premier contact.

En somme, partout où il a foulé les pieds, le VPM, Ministre de la Fonction a exposé sa volonté de modernisation de l'administration publique. Ainsi a-t-il appelé de tous ses vœux de rester à l'écoute permanente des agents publics de l'Etat. Cela lui a valu, par exemple pour Lubumbashi, de donner la parole à chaque convive pour exprimer ses préoccupations. Des heures d'échanges ont marqué ces journées où globalement le VPM se sera même exprimé en swahili pour rassurer son attention toute particulière à son public swahiliphone. Maitrise des effectifs à travers le FRAP, actualisation et mise à jour des cadres organiques, amélioration de la politique salariale, régularisation des NP et NU, promotion et titularisation, mise à la retraite progressive et rajeunissement dans les emplois budgétairement prévus, amélioration des conditions de travail, amélioration des prestations de retraite à travers la CNSSAP, tous ces thèmes ont été abordés sans ambages par la Tutelle de la CNSSAP.

Pour la clôture de sa tournée, le VPM, Ministre de la Fonction publique a officiellement lancé les opérations d'immatriculation à Bukavu. A cette occasion, quelques agents publics ont sur le champ expérimenté la méthode dite bureau total, à travers laquelle les cartes de sécurité sociale ont été servies sur place suivant la procédure y afférente.



Mais bien avant, le VPM a, tour à tour, reçu les mémos des Chefs de Division du Sud-Kivu, du banc syndical ainsi que celui des JPO. Après le lancement officiel, le VPM a pris la parole pour essentiellement toucher à chaque problème évoqué dans les différents mémos lui adressés. Il a promis de s'impliquer personnellement en vue de solutionner tous les problèmes que rencontre cette administration.

Au regard du temps insuffisamment imparti dans la perspective de son retour à Goma, le VPM n'a pas pu s'étaler longuement sur ces échanges et a promis de revenir très prochainement à Bukavu en vue de poursuivre ces contacts.

Dans l'ensemble, un sentiment d'allégresse s'est dégagé dans le chef de tous les administrés visités dans les différentes villes parcourues par le Vice-Premier Ministre et sa suite, dont le Chargé de mission de la CNS-SAP, pour cet intérêt porté pour eux. Ces derniers ont émis la volonté de revoir très prochainement leurs visiteurs en vue d'une évaluation de toutes les mesures annoncées.



CNSSAP : RESTITUTION DE L'ATELIER SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA COUVERTURE DE SÉCURITÉ SOCIALE

A la suite de l'atelier organisé par la CNSSAP, du 10 au 11 juin 2021, avec la Direction de la Paie du Ministère du Budget, la CNSSAP a tenu une séance de restitution via le service de l'Exploitation auprès de quelques membres du personnel ce 13 juillet 2021.

À l'initiative et à la facilitation du Responsable de l'Exploitation, M. Yannick Mavita, l'atelier a mis autour de la table tous les agents de ce service ainsi que l'Assistant chargé des statistiques, le Chef d'Agence de Kinshasa et le Chargé de communication. L'intérêt de la démarche a reposé sur le fait qu'en plus de la nécessité du partage de ces données purement techniques prépondérantes pour le métier caractérisant chacune de ces fonctions, l'initiateur de cette séance de restitution a également souhaité offrir un aperçu grandeur nature de la charge régaliennne qui attend la CNSSAP dans un avenir proche.

En somme et comme discuté lors de ces assises, à la suite de l'élargissement de la couverture de sécurité sociale à toutes les catégories d'Agents publics telles que prévues par le Décret n°15/031 du 14 décembre 2015 portant création, organisation et fonctionnement

de la CNSSAP, un nombre total avoisinant les 940.000 assujettis est attendu pour leur prise en charge par le régime, en plus de ceux qui les sont déjà. Cela ferait plus d'1 million de clients. Cela augurerait évidemment la mission de déployer l'offre des services de la CNSSAP sur toute l'étendue du territoire national. Alors que ce nombre a semblé paraître comme le gros défi à relever, le Responsable de l'Exploitation a toutefois tenu à rassurer son auditoire sur le fait que l'expérience de la CNSSAP en matière d'immatri-culation des agents publics offre néanmoins une garantie que le déploiement technique demeure normalement implémentable.

Du côté des paiements des prestations également, l'orateur a calmé le jeu en partant de la logique que le mécanisme actuel étant bancarisé, les clients se trouvant sur n'importe quel coin du territoire national devrait aisément entrer en possession de leurs droits.

Pour Yannick Mavita, le plus important demeure de trouver, à travers les études actuarielles menées par la CNSSAP, les mécanismes d'assurer des paramètres techniques qui donnent plus de sécurité tant aux droits acquis par les assurés sociaux et l'équilibre du régime. En effet, et comme elle a su le faire pour les Agents publics déjà pris en charge, la CNSSAP née de la réforme se veut offrir, en plus de la qualité de service premium à tous ses assurés, notamment avec une politique de gestion de la relation client centrée sur sa satisfaction, des prestations non fixes, revalorisables, et qui assurent un bien-être clairement supérieur à la situation contemporaine.

Il a par ailleurs rappelé qu'en plus des études, les services, notamment de l'Exploitation devra évoluer en constituant des pôles techniques spécifiques pour la prise en charge des métiers ne comportant pas tous les mêmes caractères. Pour rappel, il s'agit essentiellement des magistrats, des militaires, des enseignants de l'EPST et de l'ESU, le personnel de la Recherche scientifique

ainsi que les policiers. Du côté de leur unique employeur, l'Etat, il est question de la programmation budgétaire de la quote-part patronale dès l'exercice 2022, en prévision notamment des discussions déjà entamées au Parlement sur la proposition de Loi portant régime spécial de sécurité sociale des Agents publics de l'Etat.

Les participants invités à cette séance de restitution, ayant pris conscience de ce sur quoi le proche lendemain sera fait à la CNSSAP n'ont pas manqué d'opiner sur la nécessité d'entamer dès à présent les réformes nécessaires aussi bien endogènes qu'exogènes et d'envisager dans un futur proche le renforcement des capacités de toutes les équipes, notamment du front office, sur les spécificités des modalités de prise en charge de ces nouvelles catégories.

Enrichissante et instructive, la séance de restitution s'est conclue par des félicitations à l'initiateur pour le caractère salubre de cette activité.

CNSSAP : LES PREMIERS PAS VERS ISO 37001 !

En prévision de l'implémentation de la norme ISO 37001 sur les systèmes de management anti-corruption, le personnel de la CNSSAP a bénéficié d'une formation-initiation sur ladite norme ce 22 juillet 2021 au siège de la CNSSAP. Cette facilitation a été assurée par M. Christian Levesque dont le parcours professionnel kilométrique dans la gestion publique lui a offert de devenir Président du Comité national et Chef de la délégation canadienne dans le cadre de la rédaction de la norme ISO 37001- Systèmes de management anticorruption. Il s'agissait là pour les cadres et agents de la CNSSAP de s'abreuver quasiment à la source sur la notion de la corruption et sa lutte, à travers cette norme internationale.

Beaucoup en parlent, mais qu'en est-il vraiment de la corruption ? Dans sa péricope, Christian Levesque renseigne de façon on ne peut plus claire et exhaustive qu'il s'agit de « toute offre, promesse, don, acceptation ou sollicitation d'un avantage indu de toute valeur (financière ou non financière), directement ou indirectement, indépendamment du ou des lieux, en violation des lois applicables, pour inciter ou récompenser une personne à agir ou à ne pas agir dans le cadre de ses fonctions. »

Cette belle entame a présagé la suite de son exposé. A travers des cas d'école énoncés et dont l'expérience professionnelle a été parsemée, le formateur a ramené son auditoire à intérioriser que la notion de corruption a elle aussi évolué avec le monde et à travers le temps et que pour y parer, une simple volonté ne suffit. Les méthodes et les outils mis à disposition par la norme ISO 37001 sont adaptés

aux formes de corruption dont une institution telle la CNSSAP se veut de faire face, car elle permet de créer un corpus de principes et d'activités concrètes, général et applicable à tout type d'organisation, pour faciliter la mise en place de systèmes de management afin de prévenir, détecter et traiter les enjeux liés à la collusion et à la corruption

Pour se rendre compte de l'intérêt d'une telle lutte, les impacts sociaux de la corruption ont notamment été évoqués. La perte de confiance des citoyens envers leurs institutions, la perte de confiance des investisseurs publics et privés, la perte d'intégrité des marchés économiques, la perte de qualité des services aux particuliers et aux entreprises, ce au niveau étatique. Mais cette ruine n'est pas loin d'expliquer également les contreperformances des entreprises tant chez les privés que chez les publics. Alors que le système de management de la qualité vise la satis-

faction de la clientèle, le système de management anti-corruption vient appuyer l'organisation dans la conformité de ses procédures au bénéfice de vrais usagers des services. C'est donc avec beaucoup d'encouragement que l'expert a magnifié la clairvoyance du management de la CNSSAP qui, à travers ce premier pas



vers l'implémentation du SMAC affirme sa volonté de commencer quelque part dans cette lutte acharnée et dont la RDC traîne encore véritablement les pas. Car, la RDC, suivant un rapport de Transparency International, diffusé lors de cette formation, réside dans la zone rouge « High Corrupt », ainsi qu'il est nécessaire que des points d'éclaircissement se mettent vite à apparaître sur cette carto-

graphie alarmante. Pour Levesque, c'est une charge dont la CNSSAP a historiquement endossé.

Puisque, a-t-il renchéri, la lutte contre la corruption ne doit pas être traitée comme un projet ou un poste budgétaire, les généralités échangées lors de ce premier contact devraient mettre la CNSSAP sur le chemin de l'implémentation de ce système via la norme ISO 37001.

Certains autres aspects plus techniques ont également été abordés mais place a été plus donnée aux interactions afin que chacun se rende compte du diagnostic actuel de la situation de la corruption dans son quotidien, ses conséquences ainsi que l'armure à affûter lorsqu'on se décide de la combattre.

D'un air un plus conscient de la situation, le personnel formé à cette introduction sur la norme ISO 37001 semble plus que prêt et préparé à assaillir ce mal.

CONFÉRENCE CNSSAP À L'UNIVERSITÉ DE KIKWIT

La période du 01 au 07 juillet 2021 a été marquée par une présence remarquable de la CNSSAP dans la ville de Kikwit, province du Kwilu. L'un des motifs de celle-ci a été la tenue de la conférence organisée à l'attention des autorités académiques, du corps professoral, mais aussi et surtout en faveur des étudiants de l'université officielle de la ville, l'UNIKIK.

À travers ce premier contact avec l'organisme de prévoyance sociale du secteur public congolais, l'université de Kikwit a voulu s'enquérir de la question de la vision, de l'état des lieux, des enjeux et défis de la réforme de la sécurité sociale dans le secteur public en RDC.

Comme il a été du moins essentiel pour un cadre académique d'aborder la problématique dans son acception tout au moins scientifique, le Chargé de mission de la CNSSAP, TOMBOLA MUKE, exposant du jour, n'a pas hésité de commencer par le commencement. Ceci l'a conduit à introduire son développement sur des aspects généraux de la sécurité sociale à travers ses grands courants historiques, mais aussi comme mission régalienne de l'Etat. S'adressant à ces cadres dirigeants du futur, il leur a suggéré : « *Le jour où vous serez appelés à élaborer un programme de gouvernance basé sur le social, il convient tout simplement de travailler sur un système national de sécurité sociale solide.* », en martelant : « *Le vrai social dans un Etat, c'est la sécurité sociale !* » Il a ainsi étayé ses propos en rappelant sous plusieurs formes l'inhérence des risques sociaux dans le cycle de la vie humaine.

Après cette percée scientifique, il a ensuite été question de discuter sur le dispositif actuel de la couverture de la sécurité sociale dans le secteur public essentiellement. C'est à ce niveau que les détails sur le travail abattu par la CNSSAP ont été abordés. Le fonctionnement du régime contributif de sécurité sociale, le diagnostic de la prise en charge des agents publics de l'Etat, mais aussi les défis qui attendent la CNSSAP, rien n'a été laissé pour compte.



Le public a également eu son temps de parole lorsqu'il a été le moment de recevoir les questions et suggestions. Aussi bien les enseignants que les apprenants ont manifesté un intérêt visible à la question à travers les nombreuses questions qui ont été adressées au Chargé de mission. Alors que pour le corps professoral le statut du personnel de l'ESU, mais aussi la cohabitation de la CNSSAP avec la CNSS a été le nœud des préoccupations, les étudiants eux ont su trouver intérêt à s'interroger sur le fonctionnement du régime, de façon particulière, notamment sur ses paramètres.

L'initiative du contact d'une institution publique vers l'université académique pour entre autres porter l'information opérationnelle dans un cadre de formation supérieure de masse a été fièrement saluée par la coordination et les autorités académiques. Un concept à consolider par la CNSSAP !



«
Le jour où vous serez appelés à élaborer un programme de gouvernance basé sur le social, il convient tout simplement de travailler sur un système national de sécurité sociale solide. », en martelant :
« Le vrai social dans un Etat, c'est la sécurité sociale !
»

LUBUMBASHI ACCUEILLE L'ENTRETIEN DU MANAGEMENT AVEC LE PERSONNEL

Comme il est de coutume chaque trimestre, la CNSSAP organise une séance d'entretien entre le personnel et le management. Pour le troisième 2021, l'agence CNSSAP Lubumbashi n'a pas dérogé à la règle.

Ainsi, cette activité a eu lieu le 30 août 2021 avec la participation exceptionnelle du Chargé de mission, en mission officielle dans la ville de Lubumbashi. A cette occasion, le management a exhorté le personnel de cette Agence à participer de manière active sur les questions concernant les perspectives de carrière, de la gestion RH et diverses préoccupations et observations devant contribuer à l'amélioration des activités et aux conditions de travail de la CNSSAP.

Partant du programme de la journée, le Chef d'agence a, dans son mot d'ouverture, souhaité la bienvenue au Chargé de mission ainsi qu'au Responsable de l'administration de provenance de Kinshasa, tous deux en mission à Lubumbashi. Il a également circonscrit le contenu de l'activité et décliné le programme de l'activité. Prenant la parole à son tour, le Responsable de l'Administration s'est appesanti sur la motivation de cet exercice qui consiste à ce que le personnel s'exprime sur ses diverses préoccupations à l'endroit du management.

Après ces deux interventions, la parole a été accordée au personnel de l'agence de Lubumbashi, qui a soulevé plusieurs problématiques, essentiellement celles liées aux divers avantages du personnel.

Avant de répondre à chacune des questions et observations du personnel, Monsieur le Chargé de mission a d'abord remercié

les participants pour leurs interventions, et d'ajouter qu'au-delà de tout, chaque employé doit se poser cette question capitale : « Est-ce que je participe à la solidité de l'édifice CNSSAP ? », un appel du pied à l'endroit du personnel en vue de réveiller le côté citoyen dont devrait s'armer immanquablement l'agent public.

Le Chargé de mission a également profité de l'occasion pour présenter les perspectives d'avenir des activités métiers de la CNSSAP qui impliquent l'expansion des agences dans les provinces non couvertes, offrant ainsi un dynamisme professionnel aux agents qui se démarquent au quotidien.

Cette séance d'entretien avec le management s'est clôturée par un rafraîchissement entre collègues et une photo de famille.

Rappelons que l'objectif de cette rencontre est de renforcer la culture institutionnelle du personnel en échangeant sur une problématique spécifique.



MEILLEUR MANAGER, MEILLEUR AGENT : LE NOUVEL AWARD CNSSAP

Il a été institué à la CNSSAP sur décision depuis le 22 avril 2021 les Prix de Meilleur Agent et Meilleur Manager autour du personnel, pour une échéance trimestrielle. Cette reconnaissance rentre dans le cadre de l'amélioration du dispositif de la performance et de la motivation du personnel. Implémenté au beau milieu du deuxième trimestre, ce nouveau produit RH s'est voulu créer l'émulation autour du personnel en offrant dès l'entame la possibilité pour celui-ci de se démarquer et d'être couronné durant le même trimestre déjà.

Pour rappel, ce prix couronne la surperformance d'un agent ou d'un cadre, s'étant démarqué au cours d'un trimestre à travers une production ou un rendement au-delà des attentes, et dont le résultat donne à la CNSSAP d'obtenir une nette amélioration de son service.

Les critères fixés d'éligibilité à ce prix sont qualitatifs et quantitatifs. Ils viennent s'adjoindre au dispositif d'évaluation de la performance déjà existant à la CNSSAP durant chaque trimestre. Il s'agit entre autres de la discipline, de la disponibilité, de la régularité, de la ponctualité, du dynamisme et de l'esprit d'initiative ainsi que de l'ordre d'une part, mais aussi et surtout de l'objet de la surperformance attendue au cours du trimestre.

Lancé en plein deuxième trimestre de l'année, le prix n'a manqué d'être décerné à ceux qui se sont déjà démarqués à l'issue du même trimestre. Et pour l'édition considérée, deux vaillants ouvriers ont caracolé en tête des suffrages du jury constitué à cet effet du top management de la CNSSAP.

Gratien TIBAMWENDA ASIMWE rafle le prix de Meilleur manager du deuxième trimestre 2021. Ce cadre de la CNSSAP exerçant les fonctions de Responsable de l'administration a, dans sa déclaration de



surperformance qui a rencontré l'assentiment du jury, assuré l'accompagnement managérial rapproché et efficace des subalternes, il a élaboré le référentiel des emplois stratégiques de la CNSSAP, il a mis à jour les manuels des procédures de gestion des ressources humaines et de gestion administratives et juridiques. Il a également, au cours de la même période, élaboré le règlement intérieur et le statut

du personnel, mis à jour le guide de l'employé et est intervenu comme expert représentant la CNSSAP à un webinaire de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS). Avec une appréciation moyenne de 83%, le Responsable de l'administration est passé devant tous ses poursuivants et a ainsi reçu le mérite du meilleur manager de l'institution pour la première édition du prix.

Joseph ATULA AMBELE quant à lui s'est offert le prix de Meilleur Agent du trimestre deuxième de l'année 2021. Chargé de la gestion de la base des données, cet informaticien de formation a, au cours de la période considérée, automatisé la production de l'état de paiement de la rente destiné aux banques partenaires de la CNSSAP. Cette tâche qui jusqu'alors s'exécutait manuellement, avec tous les risques d'erreurs humaines a fini, grâce à l'apport de l'heureux gagnant, par s'automatiser, et ainsi fluidifier ce circuit de paiement. Le jury lui a accordé la note de 73%, ce qui lui a offert la plus grande note parmi tous les compétiteurs.

Sacrés meilleurs manager et agent, les deux élus ont été honorés lors d'une cérémonie organisée à cet effet le 30 juillet 2021 au siège de la CNSSAP. Au cours de celle-ci, en plus des témoignages poignants tenus par les deux lauréats et unanimement clôturés par l'encouragement aux uns et aux autres à l'effort et à la bataille pour la récupération du titre, la CNSSAP, à travers son Chargé de mission, a remis un trophée à chacun et une enveloppe consistante digne des efforts consentis par les primés.

Ainsi, avec une appréciation collective et unanime de leurs collègues, les heureux élus ont vu leurs effigies plaquées sur les installations du siège où touristiquement tous les visiteurs reconnaissent les deux meilleurs éléments du personnel par leur visage.



SPORT FOOTBALL LOISIR: CNSSAP VS RAWBANK

Date : 11 septembre 2021

Lieu : Stadium de la Dignité, Université William Booth

Score : CNSSAP 4-2 RAWBANK





Caisse Nationale de Sécurité Sociale
des Agents Publics de l'Etat

**Première institution
publique en RDC
certifiée**

ISO 9001

🏠 Aile 4, 2^{ème} étage,
Bâtiment de la Fonction Publique
Kinshasa/Gombe

📧 contact@cnssap.cd
www.cnssap.cd

☎ +243 82 99 08 482

Système
de Management
certifié

